
M. Salomon avait présenté à la Société, en 1865, une notice qui attribuait à Triguères le *Vellaunodunum* du septième livre des Commentaires de César, et à Gien le *Genabum Carnutum*. Son travail avait été analysé dans le Bulletin de cette année, où se trouvaient reproduits succinctement les principaux éléments pour et contre d'une question qui, du moins en ce qui concerne Genabum, est déjà bien vieille et semblait dès longtemps décidée en faveur d'Orléans. Mais après la publication du second volume de l'*Histoire de César* dont un passage était favorable à son système, M. Salomon a insisté vivement pour l'insertion textuelle de son mémoire, et le bureau n'a pas cru devoir la lui refuser. L'autorité de l'illustre biographe de César est grande dans la science. Mais il a montré assez souvent qu'il n'était pas plus l'ennemi de la contradiction dans les discussions littéraires que dans la politique. Et nos objections consistent d'ailleurs en grande partie dans des faits locaux que la connaissance personnelle des lieux peut seule révéler. Nous n'hésiterons donc point à faire suivre la notice de M. Salomon de quelques observations pour constater le maintien de nos convictions et les raisons sur lesquelles elles sont fondées.

A. C.

AGENDICUM, VELLAUNODUNUM ET GENABUM

ÉTUDES HISTORIQUES,

Par M. Salomon.

AVANT PROPOS.

J'avais toujours pensé qu'Auxerre, mon pays natal, était le Vellaunodunum des Commentaires de César; cette opinion y était d'ailleurs généralement accréditée, elle s'appuyait sur l'autorité de notre savant abbé Lebeuf. M. l'ingénieur Leblanc l'avait adoptée, et M. Chardon, dans l'introduction à son *Histoire d'Auxerre*, avait déployé toute son érudition pour la confirmer.

César quittant Sens (Agendicum) pour se rendre dans le pays des Boiens, et repousser Vercingétorix, s'était donc dirigé sur notre Vellaunodunum, et de là sur Genabum où il avait passé la Loire; mais, les uns plaçaient Genabum à Gien, les autres le plaçaient à Orléans, et la querelle subsiste encore entre ces deux villes.

M. Chardon est mort le 11 décembre 1846, mais son opinion ne lui a pas survécu. Son biographe et ami M. Leclerc n'a pas craint de dire qu'elle ne pouvait prévaloir; et, quelques années après, personne n'osa la soutenir au congrès archéologique réuni à Auxerre. Enfin, l'honorable M. Challe, président actuel de la société des sciences de l'Yonne, dans un docte mémoire sur les origines d'Auxerre, publié en 1853, a démontré surabondamment qu'Auxerre n'a jamais pu être Vellaunodunum.

Cet abandon semblait donner gain de cause à d'autres

prétendants, qui plaçaient cet oppidum sur la voie romaine de Sens à Orléans; naturellement, pour eux, Orléans était le Genabum.

Les choses en étaient là, lorsque surgit une nouvelle opinion. C'était en 1862 ou 1863; des fouilles faites à proximité de la limite ouest de notre département, à Triguères (Loiret), mirent au jour d'intéressantes substructions de fortifications et de monuments, ainsi que des médailles de l'époque gallo-romaine et même celtique; d'un autre côté, de semblables fouilles exécutées à Gien ont fourni des résultats identiques; et, des hommes graves, après des sérieuses études, ont affirmé que Triguères occupait l'emplacement de Vellaunodunum et que Gien était le vrai Genabum.

Il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt pour la société des sciences historiques dont je suis membre, d'approfondir cette double question; à mon avis, l'abdication d'Auxerre ne mettait hors de cause ni l'ancien pays Auxerrois, ni le moderne département. César est parti de Sens, la seconde de nos villes; et si Gien est Genabum, nous ne saurions avoir oublié que, malgré son éloignement, cette ville était, avant les nouvelles circonscriptions, du diocèse d'Auxerre; quant à Triguères, ne dépendait-il pas du Sénonais? La double question était donc de notre domaine; aussi, me suis-je fait un devoir de l'étudier, et pour le faire utilement j'ai fait à Triguères de fréquentes visites, et je me suis mis en rapport avec les hommes compétents de l'une et de l'autre localité.

Dans un premier travail qui a été lu à la séance de la Société du 5 février 1865, j'ai d'abord passé en revue tout ce qui a été publié sur ce sujet par Lebeuf, Danville et autres savants du siècle dernier, puis par nos contemporains, MM. Jollois, Leblanc et Chardon; après quoi j'ai rendu compte

des recherches intelligentes faites à Triguères par M. Petit, membre de la société archéologique d'Orléans, à Gien par M. Bréan, et surtout du lumineux rapport d'un capitaine d'état-major qui avait eu la mission spéciale d'explorer Triguères; et j'avais dû conclure dans le sens de ce rapport.

La publication de ce travail nécessairement un peu étendu fut alors ajournée, et je n'ai pas dû le regretter lorsque, jetant les yeux sur le 2^e volume de l'*Histoire de Jules-César* par Napoléon III, récemment publiée, j'y ai trouvé nettement formulée l'opinion de l'illustre auteur dans le sens de celle que j'avais adoptée en m'appuyant sur le suffrage de MM. Petit, Bréan et Rouby.

Rassuré par une autorité d'un aussi grand poids, j'ai retouché et complété mon manuscrit, en l'enrichissant des notes que l'Empereur avait cru devoir ajouter à son texte, et je l'ai de nouveau offert à la société qui l'a favorablement accueilli.

Je vais donc, en analysant mon travail, m'efforcer d'être bref; puissè-je toutefois éviter l'écueil signalé par Horace dans son art poétique.

» Brevis esse laboro

» Obscurus flo. , »

Saint Florentin, 25 décembre 1866.

I.

César avait fait la conquête des Gaules, et y avait établi la domination romaine; mais les peuples qui avaient subi le joug n'attendaient, pour le secouer, que le moment favorable. Les Commentaires nous ont transmis les détails de la vaste insurrection qui se forma tandis que le soin de son élévation l'avait retenu à Rome, ainsi que l'empressement qu'il mit à la réprimer; des luttes qui suivirent son retour et surtout de la

bataille décisive livrée sous les murs d'*Alesia*, où, avec la perte de cette ville célèbre, la nationalité gauloise fut vaincue, malgré les généreux efforts de Vercingétorix.

Ce fut alors que, quittant précipitamment la ville d'Agendicum (Sens) où il avait établi son quartier-général, il se dirigea en toute hâte vers le pays des Boiens pour voler à leur secours, et dégager la ville de Gergovia, que Vercingétorix tenait assiégée.

Citons les Commentaires :

« César engagea les Eduens à lui envoyer des vivres, fit
 « avertir les Boiens de son approche, les exhorta à rester fi-
 « dèles et à soutenir vaillamment l'attaque des ennemis ; puis
 « laissant à Agendicum deux légions avec le bagage de toute
 « l'armée, il se dirigea vers les Boiens ; le lendemain, étant
 « arrivé à Vellaunodunum, ville des Sénonais, il résolut de
 « l'attaquer, afin de ne point laisser derrière lui d'ennemis
 « qui gênassent le transport des vivres. La circonvallation fut
 « achevée en deux jours ; le troisième jour la place proposa
 « de se rendre ; les assiégés eurent ordre de déposer les
 « armes, de livrer les chevaux et de donner 600 ôtages. César
 « laissa Trebonius son lieutenant pour faire exécuter le traité
 « et marcha en toute hâte (*ut quam primum iter faceret*) sur
 « Genabum au pays des Carnutes. Ceux-ci ne faisaient que
 « d'apprendre le siège de Vellaunodunum. Croyant qu'il du-
 « rerait plus longtemps ils se disposaient à y envoyer du
 « secours. César y arriva le second jour et établit son camp
 « devant la place ; mais l'approche de la nuit le força de re-
 « mettre l'attaque au lendemain. Pendant ce temps, il fit ses
 « préparatifs ; comme cette ville avait un pont sur la Loire,
 « il fit veiller deux légions sous les armes dans la crainte que
 « les assiégés ne s'échappassent la nuit ; en effet, vers minuit,

« ils sortirent en silence et se mirent à passer le fleuve. César,
 « averti par ses éclaireurs, mit le feu aux portes, introduisit
 « ses légions qu'il avait tenues prêtes et s'empara de la place.
 « Peu d'ennemis s'échappèrent, presque tous furent pris,
 « les issues et le pont étant trop étroits pour tant de fuyards,
 « César pille et brûle la ville, abandonne le butin aux soldats,
 « leur fait passer la Loire et arrive sur les frontières des
 « Bituriges (*atque ad Biturigum fines pervenit*) (1).

En ce qui concerne Agendicum, on est d'accord ; c'est Sens, ville de notre département, si riche encore en débris de monuments de l'époque gallo-romaine. Il n'en est pas de même de Vellaunodunum et de Genabum. Quant à Genabum, c'est Orléans, disent les uns ; non, disent les autres, c'est Gien ; et pour Vellaunodunum, les avis ont été partagés entre Château-Landon, Beaune-la-Rollande et Sceaux, dans la direction d'Orléans ; de graves auteurs ont affirmé Auxerre, et depuis peu d'années seulement on nomme Triguères, humble village sur les limites des départements du Loiret et de l'Yonne.

II.

Commençons par Genabum.

Orléans appuie ses prétentions sur le suffrage de trois écrivains distingués : Lancelot, Danville et Jollois.

Le premier, tout en formulant son opinion, constate que déjà quelques savants nommaient Gien (2). Suivant lui, la distance qui sépare Orléans de Sens a pu être parcourue en

(1) Traduction des Commentaires, par Artaud.

(2) L'un deux était l'abbé Lebeuf qui, dans son *Histoire d'Auxerre*,

quatre jours, et il trouve tout naturel d'admettre que le nom de Genabum ait été changé en celui d'Aurelianum (Orléans).

Mais il n'avait pas prévu une objection grave, consistant à dire qu'en passant par Orléans (si toutefois cette ville existait) César, qui avait hâte de secourir les Boiens, s'éloignait considérablement de la presqu'île où commençait leur territoire; et que, pour arriver promptement, il prenait le chemin le plus long; enfin, au sortir de cette ville, il se trouvait éloigné de près de quinze lieues des frontières des Bituriges qu'il devait, d'après son projet, toucher aussitôt après avoir passé la Loire.

Danville s'attache à faire remarquer que toutes les routes indiquées par les anciens itinéraires conduisent à Orléans, et il part de là pour ridiculiser le système de Lebeuf en faveur de Gien.

L'argument tiré de la direction des routes était-il bien solide lorsqu'on sait, et lorsque Danville lui-même a reconnu que l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger sont de beaucoup postérieurs à l'expédition de César dans le pays des Boiens? Les chemins dont il parle étaient donc des

tom. II, page 2, à la note, déclare qu'il n'a fait que suivre une ancienne tradition des habitants de Gien.

Les habitants de Gien ont toujours cru, en effet, que leur ville était le Genabum des Commentaires; et nous devons à l'honorable M. Challe les noms de plusieurs de ces habitants qui, aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles, suivaient les cours de l'académie de Genève à l'époque du calvinisme. Ils sont tous qualifiés *Genabenses*, et on se rappelle que Gien était du diocèse d'Auxerre.

Voici les principaux noms : Dyonisius Armenuldus, Stephanus Parvus, Andreas Frerereus, Stephanus Alixius, Joannes Petitius, Franciscus de Bussy, etc....

romaines; et, à l'époque dont nous parlons, il ne devait exister que des chemins gaulois ou celtiques (1).

L'ingénieur Jollois, pendant son séjour à Orléans, s'est beaucoup occupé des antiquités romaines; pour lui, les voies romaines avaient une grande valeur, aussi, prend-il celle qui part de Sens et se dirige sur Sceaux; mais, bientôt il est ébranlé en remarquant que sa continuation en ligne directe sur Orléans n'est pas mentionnée dans les itinéraires; il pense qu'apparemment elle n'était pas à cette époque une des grandes communications, et alors il reconnaît l'existence d'une route de Sens à Courtenay, tendant à Aquis-Segeste (Montbouy) par Montcorbon et Douchy; et de là il adopte une ligne oblique très prononcée se dirigeant sur Orléans.

En admettant l'existence de Genabum à Orléans, peut-on supposer une voie aussi irrégulière, surtout lorsqu'on réfléchit qu'à partir d'Aquis-Segeste, où M. Jollois admet la déviation, il suffit de prolonger la ligne droite pour aboutir à Gien.

Notons que M. Jollois admet cette vérité; mais sans abandonner son idée, il se contente de dire que la route romaine qu'il trouve dans la table Théodosienne *pourrait bien* avoir eu depuis Aquis-Ségeste un *embranchement* sur Gien; simple hypothèse!

Or, si ce qu'il appelle un embranchement n'est que la continuation de la ligne directe, son système disparaît, et Gien l'emporte sur Orléans.

(1) Sans doute, César, en arrivant dans les Gaules, trouva des chemins pour le passage de ses armées; les Gaules étaient assez peuplées alors; et la résistance qu'éprouva le conquérant à les soumettre le prouve surabondamment. (Quantin, *Mémoire sur les voies romaines*, 1863).

La voie dont il s'agit n'a pas échappé aux constatations de l'honorable M. Quantin, « Elle touche, dit-il, les villages de « Vernoy et Savigny pour tomber à Courtenay, d'où elle se « dirige sur le hameau de Brinvilliers *jusqu'à Triguères où elle est très visible* (1).

Un autre ingénieur, M. Leblanc d'Auxerre, ne partage pas l'avis de son confrère. Suivant lui, Gien est le Genabum des Commentaires; c'est bien la ville des Carnutes que César a brûlée en allant à Gergovia; il cite Viole, écrivain du xvii^e siècle, lequel rapportait qu'un faubourg de Gien a conservé le nom de *Génabie*; enfin, il conclut que l'opinion qui place Genabum à Orléans ne s'accorde ni avec la célérité que César annonce, ni avec les circonstances qui ont dirigé sa marche; à l'appui de son opinion il invoque les suffrages de plusieurs écrivains anciens et modernes (2).

III.

Occupons-nous maintenant de Vellaunodunum.

La recherche du lieu où était cet oppidum nous paraît d'une importance réelle, et il nous semble que, lorsqu'on sera fixé sur son véritable emplacement, il sera facile de prononcer entre Gien et Orléans.

On a vu plus haut que sur la ligne indiquée par M. Jollois et qui se brise à Aquis-Segeste, trois localités ont réclamé.

Sur une autre ligne bien opposée, c'est Auxerre qui a longtemps réclamé.

Enfin, depuis peu d'années, une voix s'est élevée en faveur

(1) *Bulletin de la Société*, 1864, pages 33 et 34.

(2) Leblanc, *Recherches historiques sur Auxerre*, etc., 1830.

de Triguères, localité jusqu'alors ignorée; Triguères, placé sur une ligne qu'on pourrait appeler du MILIEU, en partant de Sens pour aboutir à Gien.

Il est incontestable qu'à l'époque dont nous nous occupons, la capitale des Sénones, cette ville qui avait une très grande importance, possédait des chemins qui la mettaient en communication avec d'autres villes; ces voies étaient celtiques; César a donc dû suivre une voie celtique passant à Vellaunodunum et aboutissant à Genabum. Mais où donc était Vellaunodunum?

Les indications de Lancelot, Danville et Jollois nous sont connues, et il faut convenir qu'entre les trois localités par eux patronées, les droits semblent égaux, à condition toutefois que la ligne fût directe de Sens à Orléans, mais ces trois auteurs, en voulant servir la cause d'Orléans, ont à peu près délaissé celle des localités intermédiaires; les deux premiers se sont fondés sur l'hypothèse d'une voie romaine qui n'existait pas lors de la conquête, et le troisième a donné la préférence à la voie se dirigeant sur Aquis-Segeste, laquelle laisse bien loin Château-Landon et les deux autres villes; ces trois localités demeurent donc dépourvues d'appuis sérieux.

Et il faut rendre justice à M. Jollois; quoique partisan des voies romaines, il a donné la préférence à la voie gauloise, qu'il a eu le tort de ne pas suivre jusqu'à son véritable terme, qui est Gien.

Aussi, en réalité, tout l'intérêt du débat s'est porté sur Auxerre.

L'abbé Lebeuf, auxerrois, voyait Vellaunodunum à Auxerre, ou plutôt près des murs de cette ville (faubourg Saint-Julien et Saint-Amatre, contrée riche en substructions appartenant à l'époque gallo-romaine et en découvertes de médailles an-

tiques); pour lui, Gien est Genabum; Danville, à défaut de bons arguments, lui reproche d'avoir voulu *illustrer sa ville natale* en y plaçant Vellaunodunum, ce qu'il ne pouvait faire sans placer Genabum à Gien; double reproche!

On était alors au XVIII^e siècle; nous verrons auquel des deux le XIX^e donnera raison.

L'opinion de Lebeuf sur la position de Vellaunodunum a été de nos jours vigoureusement soutenue par deux Auxerrois, MM. Leblanc et Chardon; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est que le second place Genabum à Orléans, tandis que le premier donne la préférence à Gien. Et c'est ici le cas de dire avec Danville: « Si Genabum est Orléans, Vellaunodunum ne peut être Auxerre. » Aussi, à ce point de vue, le système de M. Leblanc serait plus rationnel que celui de l'honorable président Chardon.

Qui le croirait? M. Chardon invoque tout d'abord l'opinion de Danville et il prend soin de le citer; « la route directe de « Sens au pays des Boiens est par Auxerre et au travers du « Nivernais; elle convenait mieux à César, etc. » (1).

Les deux Auxerrois sont jusqu'ici d'accord, mais vienne la question du point extrême vers la Loire, ils sont divisés. M. Leblanc opine pour Gien, ville bien moins éloignée qu'Orléans; la distance n'arrête pas M. Chardon; suivant lui, c'est dans cette localité que César a passé la Loire.

Il serait trop long et peut-être superflu de raconter comment il prétend justifier cette opinion, il suffit de dire qu'il va jusqu'à proposer une rectification au texte des Com-

(1) Cette citation a quelque chose de piquant; Danville, qui opine en faveur d'Auxerre, a conclu, comme on le sait, en faveur de Beaune la Rolande!

mentaires où il croit voir une erreur ou plutôt une altération: on y lit effectivement *ut quam primum iter faceret*, ce qui signifie évidemment que César, pressé de porter secours, hâte sa marche et prend la voie la plus courte. M. Chardon veut qu'on lise *ipse prius quam iter faceret*, qu'il traduit ainsi: « quant à lui, plutôt que de suivre sa première marche il part pour Genabum (Orléans) » c'est-à-dire qu'il s'amuse à faire une *contremarche* (sic); que, pressé d'arriver, il s'éloigne du lieu de passage le plus rapproché, et qu'il retarde considérablement son arrivée chez les Boiens; il avoue, à la vérité, que cette assertion est plus que hardie, mais il se rassure en disant, avec cet esprit dont il était doué, que « dans « l'étude des monuments historiques, il y a, comme dans « toute autre, *de bonnes fortunes* ! »

La savante dissertation sur Vellaunodunum et Genabum placée en tête de son intéressante *Histoire d'Auxerre* a obtenu il est vrai, les honneurs d'une mention honorable en 1834, mais son opinion ne lui a pas survécu; celle de M. Leblanc a été également abandonnée, et personne aujourd'hui n'oserait la reproduire.

Auxerre une fois éliminé, où fallait-il voir Vellaunodunum? L'honorable M. Challe renvoie à cet égard à Danville, et sans se prononcer, il incline avec lui pour Beaune-la-Rolande (1) il semble séduit par les *restes magnifiques* de la voie romaine de Sens à Orléans, laquelle passe à proximité de cette commune; mais l'illusion s'évanouit si l'on se rappelle que cette voie romaine est de beaucoup postérieure à la conquête. D'ailleurs peut-on s'appuyer sur un auteur qui, tout en concluant en faveur de Beaune, avait commencé par reconnaître

(1) Mémoire inséré au Bulletin, 1853, page 583 et suiv.

que la route directe de Sens au pays des Boiens était par Auxerre et la plus convenable.

IV.

Depuis la mort du président Chardon en 1846 jusques à ces dernières années (1863) le silence a régné, et personne ne s'est occupé de Vellaunodunum. Mais des études sérieuses ont été faites sur les voies romaines reconnues dans notre département. On peut citer le travail publié en 1851 par M. Victor Petit, et il est à remarquer que son attention s'est portée spécialement sur le chemin de Sens à Orléans.

« L'ancien chemin de Sens à Orléans par Courtenay, dit-il, « semble avoir suivi le tracé d'une voie romaine, et *peut-être* « *même gauloise*, passant à Aquis-Segeste; le tracé antique, « que l'on ne reconnaît qu'à sa rectitude, semble devoir « *aboutir à Triguères*; la carte du département de la guerre, « feuille 96, indique parfaitement cette position presque « ignorée de la chaussée devant passer à Aquis-Segeste. « Regrettons que la chaussée antique ait disparu complé- « tement en s'éloignant de Triguères (1), un intérêt tout « particulier se rattache à ce *vieux chemin*, *l'un des plus* « *anciens de la Gaule*, car il n'est pas douteux que c'est là « *le chemin primitif*. »

M. Petit pensait donc, et avec raison, qu'il ne fallait pas confondre les voies romaines avec les *chemins primitifs* existant dans la Gaule, et on ne saurait disconvenir que généralement cette confusion a eu lieu. Du moment qu'il existait un chemin *primitif*, c'est-à-dire gaulois, n'est-il pas présumable

(1) On verra plus loin que c'est une erreur; M. Petit n'a pas cru devoir pousser ses explorations plus loin dans le département voisin.

que César l'a suivi à partir de Sens; pouvait-il, en effet, suivre une voie romaine qui n'a été construite que par ses successeurs! Or, c'est sur cette voie gauloise que M. V. Petit rencontre Triguères, et M. Quantin fait la même remarque, il signale l'existence en cet endroit de la même voie que, par une erreur qu'il reconnaitra sans doute, il a qualifiée *romaine*.

Naturellement on se demande qu'est-ce que Triguères?

Fenel, chanoine de Sens et ami de Lebeuf, lui écrivant le 6 décembre 1740, à propos de ce reste de chemin, faisait cette réflexion: « Je ne sais que faire de ce nom, il est bien « baroque et pas du tout romain, qu'en pensez-vous? » Et Lebeuf lui répondait: « Oui, le nom de Triguères est assez « baroque! » — Et les choses en restèrent là...

Eh bien, ce nom baroque, qui n'avait obtenu des deux amis qu'une exclamation sans suite, M. V. Petit l'a involontairement tiré de l'oubli plus d'un siècle après; et par le plus grand des hasards, 12 ans plus tard, un autre M. Petit (1) pour nous servir de l'expression de Danville, a voulu *l'illustrer*.

En 1862 ou 1863, on découvrit à Triguères les substructions d'un théâtre antique demi-circulaire et d'une grande dimension, dont les matériaux et l'appareil ressemblaient à ceux qui sont reconnus aux ruines de Craon (Aquis-Segeste près Montbouy).

Cette découverte conduisit à d'autres non moins intéressantes: vastes édifices, fragments considérables d'architecture et de sculpture, bains de grande et de petite étendue, fours, meules de moulins à bras, plus de 2 kilogrammes de médailles

(1) M. Petit, juge de paix de Château-Renard, qui habite Triguères.

brûlées, sépultures, partout des tuiles et des briques romaines; et tout cela sur un grand espace de terrain.

Triguères était donc assis sur les ruines d'une ville peuplée et jadis florissante; telle était la conviction de l'honorable M. Petit; mais il n'était qu'à demi satisfait; il cherchait, il voulait trouver un *oppidum* celtique, il en apercevait bien l'emplacement, mais il craignait d'errer. A force de sollicitations, il obtint l'envoi d'un homme compétent chargé de sérieuses explorations. Cette mission fut enfin donnée à un capitaine d'état-major qui résida à Triguères pendant une semaine et employa ce temps à la visite, à l'étude des lieux et à la levée des plans.

Dans un long et lumineux rapport dont M. Petit cite les principaux passages, cet officier constate l'emplacement d'un véritable oppidum gaulois sur la colline qui couronne le village; il indique la circonvallation, le rempart, les vestiges du mur d'enceinte de construction antique.

Une seule médaille a été trouvée en cet endroit, et c'est une médaille gauloise. Enfin, l'emplacement total présente une superficie de 9 hectares environ, et cet officier exprime l'opinion que c'était bien un oppidum gaulois.

Il ne faut pas oublier de rappeler qu'il a reconnu l'existence du chemin ou voie pierrée, voie gauloise venant directement de Sens à Courtenay et longeant le côté oriental de l'oppidum.

Et alors M. Petit a cru pouvoir dire: « On ne contestera
« plus à Triguères le droit de s'appeler Vellaunodunum ! (1)
« il a ajouté: Si la voie de Sens à Orléans n'était pas directe

(1) Voir sa dissertation sur Genabum-Gien et Vellaunodunum-Triguères, (Orléans, 1865), dont il a offert un exemplaire à la Société.

« au dire de Danville, Triguères n'en serait pas moins Vellau-
« nodunum. En effet, ceux qui font contourner la voie ne le
« font qu'au-delà de Montbouy; jusque-là, de l'aveu de tous
« les écrivains, la route est directe. Or, c'est précisément sur
« cette partie directe qu'est situé Triguères; le contours ne
« pourrait donc l'atteindre, et ce système, loin d'exclure
« Triguères, lui serait au contraire favorable. »

C'est ici le lieu de rappeler qu'à partir d'Aquis-Segeste on est généralement d'accord qu'il existait un chemin dans la direction de Gien. M. Quantin l'admet, et cependant il ne se préoccupe pas de Vellaunodunum. Mais des études sérieuses ont démontré l'existence de cette continuation, et dès lors on se demande comment César, arrivé à Vellaunodunum par la première partie du chemin gaulois, n'aurait pas suivi la deuxième partie, qui lui offrait le double avantage d'arriver promptement à Genabum-Gien, dont il voulait, en passant, châtier les habitants, et aussi sur le territoire des Boiens qu'il avait hâte de secourir.

Là se terminait notre travail, daté du mois de novembre 1864, lu à la séance de la société du 5 février 1865 (1), et dont celui-ci n'est que l'analyse.

V.

Cette communication était à peine faite, que de nouveaux documents nous parvinrent, documents d'une nature telle, qu'il n'eut été, ni rationnel, ni convenable de les passer sous silence; en conséquence, nous nous remîmes à l'œuvre.

En ce qui concerne le premier oppidum, les partisans

(1) *Bulletin de la Société, 1865. Procès-verbaux, page xvi.*

toujours nombreux d'Orléans invoquaient l'opinion de M. le général Creuly (1). Cet officier procède par calculs de distances appuyés sur les itinéraires; et, par une construction géométrique, il écarte Gien pour adopter Orléans, tout en ne se dissimulant pas, lui homme de stratégie, que des considérations stratégiques contrarient cette conclusion. Nous nous sommes déjà expliqué sur la date de ces documents et sur le peu de confiance qu'on leur accorde. (Consulter à cet égard Bergier, *Histoire des grands Chemins de l'Empire romain.*)

D'un autre côté, la modeste ville de Gien trouvait un défenseur non moins éclairé qu'ardent en la personne de M. Bréan, appartenant au corps des ponts et chaussées, lequel, par une remarquable et heureuse coïncidence venait, de faire (en 1864!) d'importantes découvertes de thermes et d'autres monuments ayant une ressemblance absolue avec les ruines de Triguères et de Montbouy.

Le cadre étroit dans lequel nous sommes obligé de nous renfermer ne nous permet pas de donner plus de détails sur ces découvertes; nous renvoyons à l'intéressant mémoire que M. Bréan a publié en 1865 (2). On comprend qu'il était difficile que ce travail obtint les sympathies de la société archéologique de l'Orléanais; aussi essaya-t-on d'en atténuer le mérite dans un rapport ayant pour principal objet de combattre l'opinion de l'auteur sur l'existence des vestiges d'un pont sur la Loire près de Gien le vieux. Après une lecture attentive de ce rapport, nous ne craignons pas de dire que le but que se proposait la Commission n'a pas été atteint; et que, malgré les singuliers moyens auxquels on a eu recours

(1) Sur la carte des Gaules, par le général Creuly, Paris, 1864.

(2) Itinéraire de l'expédition de César d'Agendicum à... etc... (Orléans, 1865.)

pour affaiblir les preuves produites par M. Bréan, il est demeuré évident que les principaux vestiges du pont n'ont disparu que depuis 50 ans, et qu'il en reste encore sur l'une des rives; aussi la Commission n'ose-t-elle affirmer que le pont n'a pas existé.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance que l'on attache à l'existence de ce pont, auquel aboutissait la voie reconnue *Celtique*.

Si nous en croyons l'honorable M. Petit, de Triguères, le général Creuly n'a pas dédaigné de visiter ce lieu, et on n'a pas oublié dans le pays qu'à la vue de la colline et des alentours il s'est écrié: « qu'il y a des demi savants et de petits « docteurs qui veulent tout savoir et qui ne savent rien, et « qu'il ajouta, en examinant les fortifications: Elles appar- « tiennent, non à l'époque gauloise, mais à celle de la « Fronde (1). »

Ainsi, dans l'oppidum, des fortifications des xvi^e ou du xvii^e siècle, et à côté des thermes, des amphithéâtres romains, des médailles, etc., singuliers rapprochements, en vérité!

Parlerons-nous d'un titre tardivement découvert et produit par la ville d'Orléans; il s'agit d'une pierre assez informe portant un fragment d'inscription en lettres romaines, dans laquelle on remarque celles-ci: CENAB, qui peuvent signifier

(1) Le compliment et l'appréciation sont peu flatteurs pour le capitaine d'Etat-major en particulier. M. Creuly ne savait pas encore que l'Empereur se réservait de donner son avis dans le 2^e vol. de l'Histoire de Jules César.....

Déjà, Sa Majesté, passant à Gien, la conversation ayant été amenée sur la question de Genabum, avait déclaré que pour lui aucun doute n'existait, que Genabum était bien à Gien. (Journal *le Loiret*, 10 juillet 1864.)

Cenabum ou *Genabum*? (4). On sait que les fragments des cinq lignes ont exercé l'esprit et l'imagination de plusieurs savants; c'est une véritable énigme qu'un nouvel Œdipe pourrait seul expliquer. Aussi, laissons-nous à de plus doctes le soin d'apprécier la valeur de ce singulier titre. Notre société, qui possède une empreinte de l'inscription, a exprimé à cet égard son opinion dans une de ses séances; le rapporteur a pensé qu'elle ajoutait à la vraisemblance de la solution en faveur d'Orléans.

Nous profitons de l'occasion pour réclamer contre une erreur qui s'est glissée dans ce rapport. A l'exemple de ceux qui ont écrit avant nous, et qui ont sur nous l'avantage de connaître les lieux, nous avons fait valoir le nom de la GENABIE que, depuis un temps immémorial, porte un faubourg de Gien. Mais, nous dit-on, ce faubourg est précisément celui de l'ouest qui regarde la ville d'Orléans. On oublie donc ou l'on ignore que ce faubourg conduit d'abord à Gien le vieux (le *Genabum* des Commentaires) à 4 kil. de distance; donc, ce nom la *Genabie* lui a été donné pour perpétuer le souvenir de ce lieu très voisin où fut l'ancien oppidum.

VI.

On voit par ce qui précède que la controverse sur la double question s'est continuée durant les années 1864 et 1865.

Deux hommes de la science, le général Creuly et le capitaine

(4) ELIVS MAC
MARIF
S SENONI
R CENAB
SSIB

d'état-major Rouby sont en présence; MM. Petit et Bréan sont parfaitement d'accord; Orléans invoque son fragment d'inscription.

Quant à nous, notre conviction était déjà formée; le chemin gaulois ou celtique reconnu de Sens à Gien nous semblait celui que nécessairement César avait suivi, comme court, direct et touchant le but proposé; à moitié chemin, Triguères était le Vellaunodunum et dès lors Gien seul pouvait être le Genabum antique.

Cependant, nous étions loin de nous attendre à ce que l'année 1866 nous réservait; nous voulons parler de la publication du second volume de l'*Histoire de Jules César* par Napoléon III.

L'illustre historien, après avoir rapporté les motifs qui font agir le conquérant, rend compte de sa marche et dit simplement à la page 247 :

« César marcha en toute hâte sur Genabum-Gien, ville
« des Carnutes. »

Il ne semble se préoccuper que du point de départ et de celui d'arrivée, il néglige en apparence l'épisode de Vellaunodunum, qui n'avait qu'une importance secondaire, mais il ne l'oublie pas pour cela. C'était de lui que le capitaine Rouby avait reçu cette mission d'exploration dont nous avons parlé; son remarquable rapport lui était connu et il l'approuvait. Aussi, l'historien a-t-il soin d'expliquer et de justifier son opinion dans une note très étendue que nous affaiblirions en voulant l'analyser et qu'il nous sera permis de reproduire en entier sous forme *d'appendice*.

La double question de Genabum et de Vellaunodunum y est discutée et résolue, les arguments ne sont autres que ceux de MM. Bréan et Petit et du capitaine Rouby. On y trouve au

surplus d'énergiques réponses aux principaux arguments des partisans d'Orléans, sans oublier leur fragment d'inscription. Enfin, il est impossible d'ajouter rien de plus concluant sur ce qui est dit au sujet de Triguères identifié avec Vellaunodunum.

Notre tâche se trouve ainsi achevée, et maintenant il ne nous reste plus qu'à nous féliciter, en voyant que, grâce à des circonstances que nous n'avions pu prévoir, notre modeste travail, que nous ne produisons pas sans crainte, se trouve placé sous le haut patronage d'un prince qui ne recule devant aucune espèce de labeur, et qui, en gratifiant le pays de l'histoire du conquérant des Gaules, n'a pas dédaigné de s'occuper avec un intérêt tout particulier d'une question scientifique qui s'y rattache, et à la solution de laquelle notre département ne saurait rester indifférent.

APPENDICE.

NOTE DE S. M. NAPOLÉON III.

Contrairement à l'opinion généralement admise, nous adoptons Gien et non Orléans pour l'ancien Genabum, Triguères pour Vellaunodunum, Sancerre pour Noviodunum, et enfin Saint-Patrize-le-Châtel pour la Gorgobina des Boiens.

La position de Gorgobina une fois établie au confluent de la Loire et de l'Allier, il faut admettre Gien comme l'ancien Genabum et non Orléans; voici par quelles raisons :

1° Nous ne pouvons croire que César, partant de Sens malgré la rigueur de la saison, et pressé de faire lever le siège de Gorgobina, ait fait inutilement un détour de 90 kil. représentant 3 ou 4 journées de marche pour passer par Orléans; en effet, la distance de Sens au confluent de l'Allier et de la Loire est, pour Orléans, de 270 kil. et seulement de 180 par Gien.

2° De Sens à Gien, la route était courte et facile; de Sens à Orléans, au contraire, il fallait traverser le grand marais de Sceaux et la forêt d'Orléans, probablement impraticable. Or, la voie indiquée par la table de Peutinger pour aller d'Orléans à Sens devait avoir une courbure prononcée vers le sud et passait tout près de Gien après avoir traversé Aquis-Segeste (Graon et Chenevière). Car la distance entre Sens et Orléans est marquée à 59 lieues gauloises ou 134 kil.; la voie romaine qui conduit directement de Sens à Orléans par Sceaux et dont les itinéraires ne parlent pas, n'a que 110 kil. de longueur; elle est certainement moins ancienne que la précédente et n'a jamais pu être un chemin gaulois.

3° Les Commentaires nous apprennent que la nouvelle de l'insurrection de Genabum parvint en peu de temps aux Arvernes (dont Gergovia près de Clermont était le centre principal), à une distance de 160 milles (237 kil.) de Genabum. Or, il y a de Gien à Gergovia par les vallées de la Loire et de l'Allier 240 kil., distance conforme au texte, tandis que d'Orléans au même endroit il y a 300 kil.

4° Après avoir traversé la Loire à Genabum, César se trouve sur le territoire des Bituriges. Cela est *vrai* s'il a passé par Gien, et *faux* s'il a passé par Orléans, puisque, en face d'Orléans, la rive gauche appartenait au territoire des Carnutes. On prétend, il est vrai, que Gien appartenait à l'ancien diocèse d'Auxerre, et que, par conséquent, il se trouvait chez les Sénonais et non chez les Carnutes. Les limites des anciens diocèses ne sauraient indiquer d'une manière absolue les frontières des anciens peuples de la Gaule, et on ne peut admettre que le territoire des Sénonais formât un angle aigu sur le territoire des Carnutes, au sommet duquel se serait trouvé Gien.

Nous croyons donc que Genabum était non pas le vieux Gien qui, malgré son épithète, peut être postérieur à César, mais le Gien actuel. (Suivent les motifs de préférence).

La principale raison qui a fait adopter Orléans pour Genabum c'est que l'itinéraire d'Antonin indique cette ville sous le nom de *Cenabum* ou *Cenabo*, et que ce nom se retrouve dans des inscriptions récemment découvertes. Il est à croire que les habitants de Gien, après avoir échappé à la destruction de leur ville, ont descendu le fleuve et formé, à l'endroit où s'élève actuellement Orléans, un nouvel établissement rappelant le nom de la première cité ; c'est ainsi que les habitants de Bibracte se transportèrent à Autun, et ceux de Gergovia à Clermont.

Vellaunodunum. — L'emplacement du territoire des Boiens déterminé, ainsi que celui de Genabum, il s'agit de trouver, sur la route que suivit César de Sens à Gorgobina, les points intermédiaires de Vellaunodunum et de Noviodunum.

Sur la ligne de Sens à Gien, à 40 kil. de Sens, se rencontre la petite ville de Triguères, la colline qui la domine au nord convient à la position d'un ancien oppidum ; on y a trouvé des restes de murailles, de fossés et de parapets ; on a de plus découvert en 1856, à 500 mètres au nord ouest de Triguères, les ruines d'un grand théâtre semi-elliptique pouvant contenir de 5 à 6,000 spectateurs ; dans une autre direction, on a signalé les ruines d'un monument Druidique (1). Enfin, tout porte à croire qu'il existait à Triguères, à l'époque gallo-romaine, un centre important qu'avait précédé un établissement gaulois antérieur à la conquête.

Un chemin pierré, reconnu par quelques-uns comme une voie gauloise ou celtique, acceptée par tous les archéologues pour une voie romaine, va directement de Sens à Triguères par Courtenay, et longe le côté oriental de l'oppidum ; une autre voie antique mène également de Triguères à Gien.

Nous n'hésitons pas à placer Vellaunodunum à Triguères.

(Viennent ensuite des détails sur Sancerre, identifié avec Novio-

(1) Ne convient-il pas d'ajouter les ruines de thermes découvertes postérieurement, ainsi que les monnaies gauloises et romaines, etc.

dunum; l'abbé Lebeuf, est-il dit, l'avait déjà désigné ainsi, et il est ajouté que le capitaine d'état-major Rouby a visité avec le plus grand soin les lieux circonvoisins; ainsi sa mission ne s'était pas bornée à Triguères).
